

Image not found or type unknown



Recuperation des enfants garde alternee

Par **caro60**, le **15/11/2016** à **20:09**

Bonjour, je souhaite savoir qui peut récupérer l'enfant en garde alterneé ? il n'y a rien de stipuler sur le jugement. J'ai mon ex mari qui voyage beaucoup et ne peut pas recuperer lui même sa fille . Dois je la confier au ex beaux parents ou alors voisin son ami sa compagne je ne connais pas ses personnes merci de votre retour. Cordialement, CARO60